

ECONEWS



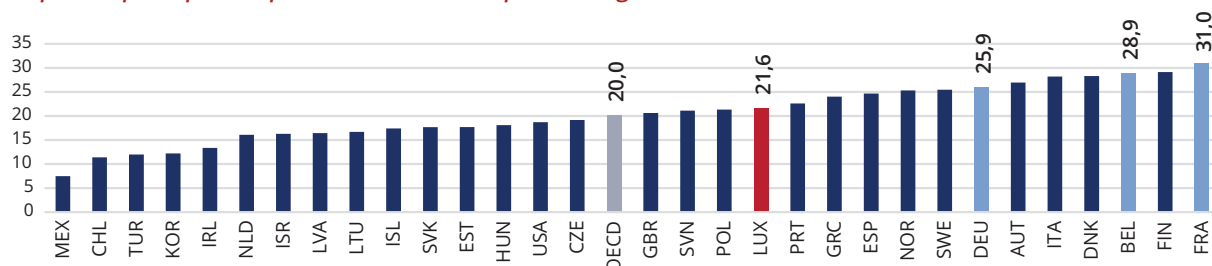
LE LUXEMBOURG, ÉLÈVE MOYEN EN MATIÈRE DE DÉPENSES PUBLIQUES DE PROTECTION SOCIALE

En 2019, au Grand-Duché, d'après les données les plus récentes disponibles en la matière, 21,6% du PIB sont consacrés aux dépenses publiques de protection sociale, soit une proportion nettement moins importante que celle observée dans les pays voisins.

Ces dépenses comprennent toutes les prestations, qu'elles soient en espèces ou en nature, ainsi que les réductions d'impôts à caractère social. Les prestations peuvent cibler les ménages aux revenus modestes, les personnes âgées, souffrant d'un handicap, sans emploi ou encore les enfants et jeunes. Pour l'OCDE, source des données présentées ici, les mesures publiques prises en compte sont considérées comme étant sociales dès lors qu'elles présentent un caractère redistributif ou qu'elles sont à participation obligatoire.

De ce point de vue, le Grand-Duché se place certes parmi les pays dont les dépenses sociales en proportion de la richesse générée annuellement sont supérieures à la moyenne de l'OCDE (20% en 2019) mais reste éloigné des meilleurs élèves en la matière parmi lesquels comptent ses pays voisins.

Dépenses publiques de protection sociale en pourcentage du PIB



Source : OCDE

Ainsi, parmi ces derniers, on retrouve la France (31%) en tête du classement, suivie de la Belgique (29%) et de l'Allemagne (26%). En Europe, seuls les pays baltiques et de l'Est, ainsi que l'Irlande et les Pays-Bas, affichent des dépenses de protection sociale inférieures en pourcentage du PIB inférieures aux luxembourgeoises.